

Le Parcours intégré de choix de carrière en soins infirmiers : acquérir une expérience de travail tout au long de la formation



Pour citer cet article

CAPRES (2021). *Le Parcours intégré de choix de carrière en soins infirmiers : acquérir une expérience de travail tout au long de la formation*. <https://oresquebec.ca/pratiques-inspirantes/le-parcours-integre-de-choix-de-carriere-en-soins-infirmiers-acquerir-une-experience-de-travail-tout-au-long-de-la-formation-pratique-inspirante/>

Parcours d'études

Orientation scolaire et professionnelle

Diplomation et insertion professionnelle

Consulter le dossier



Insertion socioprofessionnelle des diplômé-es de l'enseignement supérieur

Partager l'article

in f ✉

En 2018, un partenariat inédit voit le jour : les cégeps de Drummondville, Shawinigan, Trois-Rivières et Victoriaville, l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) ainsi que le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ) s'unissent afin de contribuer à relever le défi de main-d'œuvre relatif à la profession infirmière (Bourdages, McMahon et Desjardins, 2018).

Le Parcours intégré de choix de carrière, une entente interordres et interinstitutions^[1] vise à permettre aux étudiant-es en soins infirmiers de bénéficier d'une expérience de travail dans leur domaine, et ce, dès le début de leur parcours scolaire.

Une insertion professionnelle graduelle

Grâce à cette entente, les étudiant-es de ces quatre cégeps ayant terminé leur première session d'études en soins infirmiers ont la possibilité de travailler au sein du CIUSSS MCQ à titre de « préposé-es aux bénéficiaires étudiant-es ». Celles et ceux ayant terminé leur deuxième année d'études collégiales en soins infirmiers ou encore leur première année de baccalauréat à l'UQTR peuvent y travailler à titre d'« externes en soins infirmiers » (CIUSSS MCQ, 2018). Enfin, les étudiant-es ayant terminé leur troisième année d'études collégiales en soins infirmiers qui sont en attente de leur permis d'exercice de l'ordre professionnel peuvent y travailler à titre de « candidat-es à l'exercice de la profession infirmière » (*ibid.*).

L'étudiant-e employé-e a la possibilité d'appliquer ses connaissances dans une variété de secteurs – soins de courte durée, soins de longue durée et réadaptation – (Cégep de Drummondville, 2021) sur l'ensemble du territoire de la région. De plus, la personne accumule des années de service au sein de l'organisation dès le début de sa formation.

Le Parcours intégré de cheminement de carrière permet ainsi aux futur-es diplômé-es d'évoluer au sein d'une organisation du réseau de la santé tout au long de leur parcours scolaire, à mesure que leurs compétences liées à la profession infirmière se consolident. Le processus d'insertion professionnelle et la transition vers le marché du travail se réalisent ainsi de manière graduelle.

La formule Top Réussite

Le Parcours intégré de choix de carrière s'inscrit dans la démarche Top Réussite initiée par la [Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec \(TRECQ\)](#), un organisme qui réunit des représentants du milieu de l'éducation (notamment les collèges et l'université de la région) en vue de répondre aux besoins locaux de formation et de réussite éducative.

La formule Top Réussite vise à ce que les employeur-euses adoptent les meilleures pratiques pour favoriser la réussite éducative des jeunes de la région. Le CIUSSS MCQ s'engage donc à ce que les étudiant-es en soins infirmiers ne dépassent pas 15 heures de travail par semaine pendant leur session. À cet égard, la TRECQ (2021) propose de bonnes pratiques de conciliation études-travail aux employeur-euses qui embauchent des étudiant-es, dont les suivantes :

- favoriser leur présence en classe;
- offrir un maximum de 15 heures de travail par semaine pendant la session;
- diminuer les heures de travail pendant les périodes d'examens et de remise de travaux en tenant compte des calendriers scolaires;
- planifier les horaires de travail avec l'étudiant-e employé-e;
- porter attention aux signes de fatigue et d'épuisement;
- encourager les étudiant-es employés à poursuivre leurs études et obtenir leur diplôme.

Qu'est-ce que le préceptorat ?

Le Parcours intégré de cheminement de carrière permet également aux étudiant-es en soins infirmiers d'être accompagnés par une personne préceptrice. Le préceptorat est une méthode d'enseignement individuel très utilisée au cours de la formation initiale et continue en soins infirmiers (Bonnier, Goudreau et Déry, 2013). L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIIC) définit le préceptorat comme :

« une relation d'accompagnement qu'une infirmière d'expérience effectue auprès d'une étudiante (ou d'une infirmière novice) au cours d'un stage clinique (ou d'une orientation/introduction à un nouveau milieu clinique) ».

AIIIC, 2004, citée dans Bonnier *et al.*, 2013

Le continuum d'apprentissage de la profession infirmière se compose des étapes d'insertion professionnelle suivantes :



Image : adaptée du ministère de la Santé et des Services Sociaux – MSSS (2008)

La relation de préceptorat, limitée dans le temps, vise à favoriser l'intégration de l'étudiant-e dans la pratique infirmière et le développement des compétences liées à la profession (Bonnier *et al.*, 2013). Selon le Cadre de référence du programme national de soutien clinique, cette relation d'une à une permet à l'étudiant-e de développer un jugement clinique et un savoir-faire, d'acquérir plus rapidement une autonomie professionnelle, d'accroître la confiance en soi, d'augmenter le sentiment d'appartenance et d'avoir accès à des modèles professionnels positifs (MSSS, 2008). Pour l'organisation, le préceptorat permet, entre autres, d'augmenter le recrutement, d'aider au maintien de l'effectif et de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins (*ibid.*).

Lors des événements de promotion du programme en début d'année, il est possible pour les futur-es candidat-es du programme d'échanger avec une personne préceptrice. Lors d'événements d'appréciation des compétences, les participant-es ont la possibilité d'échanger avec une personne préceptrice en vue de mieux identifier leurs forces et leurs compétences à améliorer. Ces activités de type *happening* visent à ce que l'accompagnement offert soit pertinent, approprié et personnalisé en fonction des besoins étudiants (CIUSSS MCQ, 2021).

La force d'une collaboration

Le Parcours intégré de choix de carrière est possible grâce à une étroite collaboration entre des partenaires régionaux du réseau de la santé et du monde de l'éducation, en vue de permettre aux étudiant-es de bien se préparer à la réalité du marché du travail (Cégep de Drummondville, 2021).

En somme, en favorisant l'expérience en milieu de travail comme soutien à l'apprentissage, le Parcours intégré de choix de carrière permet de développer des compétences professionnelles dans un encadrement formateur et stimulant dès le début du parcours scolaire (*ibid.*).

Ce type de concertation interordres et interinstitutions nécessite une volonté de travailler en étroite collaboration, une excellente communication entre les partenaires ainsi qu'une confiance mutuelle (Bourdages *et al.*, 2018). Enfin, le fait d'avoir un objectif commun et rassembleur – ici, promouvoir la région de la Mauricie-Centre-du-Québec pour apprendre une profession et aussi y faire carrière – permet d'offrir une réponse concertée aux défis d'adéquation formation-emploi propres à une région (*ibid.*).

[1] Pour en savoir davantage sur la précédente formule entre l'ancien Centre de santé et de services sociaux Drummond et le Cégep de Drummondville, voir Bourdages, B., McMahon, D. et Desjardins, M. (2018). *Le parcours intégré de cheminement de carrière (PICC)*. Communication présentée au colloque Éducation/Formation en santé et services sociaux de Lévis, 19-20 septembre.